

TULLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 2 731 815 euros
Siège social : Place du Foirail – Dépendances de Cueilie Batignolles 19000 TULLE
388 162 000 RCS BRIVE
(ci-après la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MARS 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 236 589,28 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes, la somme de 1 100 117,97 euros
- Le solde au poste « autres réserves », soit la somme de 136 471,31 euros

Total 1 236 589,28 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 34,23 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2024. Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

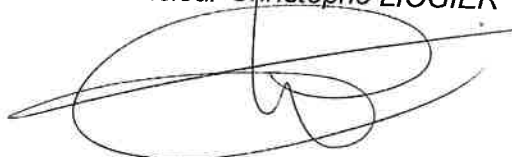
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société a procédé à la distribution d'un dividende d'un montant de 1 028 448 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022, d'un montant de 1 092 726 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020, et que ces revenus étaient éligibles à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christophe LIOGIER



TULLE DISTRIBUTION

SAS au capital de 2 731 815 euros

Siège social : Place du Foirail – Dépendances de Cueilie Batignolles

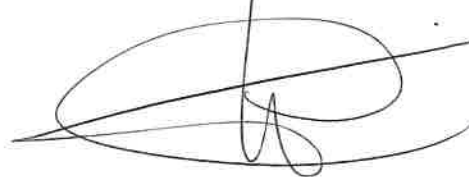
19000 TULLE

RCS BRIVE 388 162 000

COMPTE DE RESULTAT

exercice clos le 30 septembre 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	55 104 669		55 104 669	52 115 358
	Production vendue (Biens)	3 161 291		3 161 291	3 024 694
	Production vendue (Services et Travaux)	918 849		918 849	1 006 904
	Montant net du chiffre d'affaires	59 184 809		59 184 809	56 146 956
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			26 512	30 138
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			216 618	177 506
	Autres produits			60 062	93 848
	Total des produits d'exploitation (1)			59 488 001	56 448 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			46 748 090	44 550 301
	Variation de stock			(132 805)	(300 248)
	Achats de matières et autres approvisionnements			118 230	85 032
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 817 101	4 598 150
	Impôts, taxes et versements assimilés			579 062	645 406
	Salaires et traitements			4 369 536	4 109 718
	Charges sociales du personnel			1 204 394	1 067 029
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			249 617	277 833
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			140 809	107 521
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			33 671	79 108
	Autres charges			91 861	63 953
	Total des charges d'exploitation (2)			58 219 567	55 283 802
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 268 434	1 164 645

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

RES ULTAT D'EXPLOITATION		1 268 434	1 164 645
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	528 137	479 634
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 010	22 191
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		10 000
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		551 147	511 825
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 483	62 225
	Intérêts et charges assimilées (4)	32 198	15 610
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		64 681	77 835
RESULTAT FINANCIER		486 466	433 990
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 754 900	1 598 635
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	73 003	52 023
	Sur opérations en capital		3 750
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		56 000
	Total des produits exceptionnels	73 003	111 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 450	32 548
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	5 450	32 548
RESULTAT EXCEPTIONNEL		67 553	79 225
PARTICIPATION DES SALAIRES		350 980	319 727
IMPOTS SUR LES BENEFICES		234 884	134 922
TOTAL DES PRODUITS		60 112 152	57 072 045
TOTAL DES CHARGES		58 875 563	55 848 835
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 236 589	1 223 211
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		544 022	487 771
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

TULLE DISTRIBUTION

SAS au capital de 2 731 815 euros

Siège social : Place du Foirail – Dépendances de Cueilie Batignolles

19000 TULLE

RCS BRIVE 388 162 000

BILAN ACTIF PASSIF

exercice clos le 30 septembre 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	207 827	200 107	7 720	11 007
	Fonds commercial (1)	3 562 734		3 562 734	3 562 734
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 212 845	1 209 110	3 735	6 865
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 218 070	2 886 137	331 933	416 079
	Autres immobilisations corporelles	5 579 538	5 387 690	191 848	249 353
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 104 338	15 894	1 088 444	1 083 579
	Créances rattachées à des participations	189 716		189 716	208 535
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	63 817		63 817	56 395
TOTAL (II)		15 138 884	9 698 938	5 439 945	5 594 547
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	35 232		35 232	40 178
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 948 420	140 297	5 808 123	5 710 271
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	463 078	30 974	432 104	472 126
	Autres créances	2 678 910	789 031	1 889 878	2 210 933
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 642 148		2 642 148	1 406 157
	Charges constatées d'avance	120 555		120 555	128 627
	TOTAL (III)	11 889 344	960 302	10 929 042	9 969 292
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		27 028 228	10 659 240	16 368 987	15 563 839

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

46 488

49 763

(3) dont créances à plus d'un an

785 531

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 731 815	2 731 815
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	326 599	326 599
RESERVES	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	273 182	273 182
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves	Autres réserves	2 523 847	2 329 084
	Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Résultat de l'exercice	1 236 589	1 223 211
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 092 032	6 883 890
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	166 509	211 946
Provisions	Provisions pour charges		
	Total des provisions	166 509	211 946
DETTES FINANCIERES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 502 676	1 743 308
	Emprunts et dettes financières divers (3)	234 964	24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 757	7 964
	DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 037 639	4 536 261
	Dettes fiscales et sociales	2 202 386	2 063 379
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 352	
	Autres dettes	118 672	117 068
Produits constatés d'avance (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 110 447	8 468 003
Ecarts de conversion passif	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 368 987	15 563 839
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 236 589,28	1 223 210,73
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 976 887	7 026 011
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	68 272	2 047
	(3) Dont emprunts participatifs		

TULLE DISTRIBUTION

SAS au capital de 2 731 815 euros

Siège social : Place du Foirail – Dépendances de Cueille Batignolles

19000 TULLE

RCS BRIVE 388 162 000

ANNEXES COMPTABLES

exercice clos le 30 septembre 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal stroke.

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 368 987** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **60 112 152** euros et un total **charges** de **58 875 563** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 236 589** euros. L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **30/09/2023** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03 et des articles L123-12 et suivants du code de commerce. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes sont présentés en euros sauf indication contraire.

Méthodes comptables, changements de méthodes comptables estimations comptables, changements d'estimation et corrections d'erreurs

Aucun changement significatif de méthodes, d'estimation comptables, de correction d'erreurs ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels,
- les fonds commerciaux et droits au bail acquis,

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable, ou qui sont jugés utiles à réalisation des activités l'entité.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement ainsi que diverses autres avances de fonds effectuées, notamment auprès d'entités du mouvement E. Leclerc.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée correspondant à la consommation de avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscale) est prise en considération par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Suramortissement pour divers investissements : Cette aide fiscale est comptabilisée au fur et à mesure de l'utilisation des

Principes, Règles et Méthodes Comptables

biens concernés. Elle ne fait l'objet d'aucune actualisation ni imposition différée.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Amortissements dérogatoires

En complément de l'amortissement économique constaté en diminution de la valeur brute des actifs, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

La contrepartie des opérations constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste «...Subventions d'investissement...» (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, hors taxes, intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts, sur les sites internet, et diverses prestations réalisées par les établissements.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les produits de ces activités sont évalués pour leur contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- Les ventes de biens sont comptabilisées dès la livraison aux clients et lorsque la propriété des biens leur a été transférée ;
- Les prestations de services, telles que les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs, sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

Les avantages accordés à la clientèle des particuliers pour leurs achats au détail sous forme de bons d'achats manuels ou crédités sur leur carte de fidélité sont constatés immédiatement en réduction sur vente. L'utilisation de la carte de fidélité n'a d'effet que les sommes encaissées au jour de ladite utilisation.

Les réductions sur ventes accordées aux clients à la demande des fournisseurs dans le cadre d'un partenariat commercial sont inscrites à l'actif jusqu'à leur remboursement pour les fournisseurs.

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activités et/ou par marchés géographiques (PCG art 833-14)

Cette information n'est pas communiquée en raison des préjudices qui pourraient résulter de cette divulgation.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Effectif

Le règlement ANC 2016-07 du 4/11/2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 28 décembre 2016, a modifié les conditions d'information de l'effectif dans l'annexe aux comptes annuels en renvoyant à l'art D 123-200 du code de commerce.

Le décret 2020-101 du 7 février 2020 a modifié à nouveau les méthodes de calcul de l'effectif prévu par l'article D123-200 du code de commerce pour les exercices ouverts à compter de 7/2/2020.

Les effectifs des exercices passés n'ont pas été recalculés.

Indemnités de fin de carrière

La réglementation française prévoit divers régimes en matière d'indemnisation de la retraite pouvant être résumés en trois grandes catégories : des régimes à cotisations définies, des régimes à prestations définies, un régime d'indemnité de départ à la retraite.

Les régimes à cotisations définies

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion des plans est assurée par des organismes extérieurs pour lequel l'entité s'engage à verser des cotisations régulières.

Dans ces régimes l'obligation de l'entité consiste dans le versement périodique de cotisations à ces organismes qui se chargeront de verser ultérieurement les indemnités de retraite aux ayants droits.

L'entité a constaté en charges ces cotisations sans autres obligations ultérieures.

Les régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent les régimes d'indemnités de fin de carrière au titre desquels

Principes, Règles et Méthodes Comptables

l'entité s'est engagée à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle. L'entité n'est pas engagée dans de tels régimes.

Indemnité versée lors du départ à la retraite

La réglementation française prévoit le versement en une seule fois d'une indemnité lors du départ à la retraite. Cette indemnité est fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au jour du départ à la retraite. Elle résulte d'obligation légale autant que conventionnelle. Sauf exception, les droits ne sont définitivement acquis qu'aux salariés présents à l'âge de la retraite.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les différents tableaux suivants détaillent plus précisément la présente présentation.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	2 731 815	2 731 815	2 731 815	2 731 815	2 731 815
	Nombre d'actions ordinaires	32 139	32 139	32 139	32 139	32 139
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	53 714 242	51 206 265	51 635 742	56 146 956	59 184 809
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 809 973	1 520 139	2 216 157	1 990 113	2 096 304
	Impôts sur les bénéfices	222 371	111 289	634 498	134 922	234 884
	Participation des salariés	153 903	8 156	196 117	319 727	350 980
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	733 522	658 071	1 114 623	1 223 211	1 236 589
	Résultat distribué	733 522		1 092 726	1 028 448	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	45	44	43	48	47
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	23	20	35	38	38
	Dividende attribué	23		34	32	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	167	161	165	162	183
	Montant de la masse salariale	4 029 118	4 198 076	4 151 032	4 109 718	4 369 536
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 066 486	1 058 575	1 164 514	1 067 029	1 204 394

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

32 139,00

85,0000

2 731 815,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

32 139,00

85,0000

2 731 815,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2023
Capital social	2 731 815				2 731 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	326 599				326 599
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	273 182				273 182
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 329 084	194 763			2 523 847
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 223 211	(1 223 211)		1 236 589	1 236 589
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 883 890	(1 028 448)		1 236 589	7 092 032

Date de l'assemblée générale 31/03/2023

Dividendes attribués 1 028 448

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 028 448

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 855 442

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 855 442

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 208 141

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	3 766 594		3 966			3 770 561
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 766 594		3 966			3 770 561

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds commerciaux et de logiciels.

Concernant les fonds commerciaux, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Observations

Achetés avec protection juridique
Éléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport
Mali Technique

3 562 733

Issus de fusion

TOTAL**3 562 733**

Les éléments inscrits dans le fonds commercial sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un hypermarché (délivrée par la Commission Départementale et/ou Nationale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises.

En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds commercial est illimitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains						
Constructions sur sol propre	524 813					524 813
sur sol d'autrui	50 121					50 121
instal. agencé aménagement	637 911					637 911
Instal technique, matériel outillage industriels	3 169 958		48 111			3 218 070
Instal., agencement, aménagement divers	4 440 257		9 670			4 449 927
Matériel de transport	65 277		17 417			82 694
Matériel de bureau, mobilier	1 024 535		22 382			1 046 917
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 912 872		97 580			10 010 452

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 308 008		40 369	4 560	49 763	1 294 054
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	56 395		7 422			63 817
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 364 402		47 791	4 560	49 763	1 357 871

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté

(Valeur nette de dépréciation)

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Immobilisations : Titres de participations

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir ainsi que les spécificités liées à l'activité des sociétés concernées.

Immobilisations : Autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir ainsi que les spécificités liées à l'activité des sociétés concernées.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	192 853	7 254		200 107
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 853	7 254		200 107
Terrains				
Constructions sur sol propre	524 813			524 813
sur sol d'autrui	50 121			50 121
instal. agencement aménagement	631 045	3 131		634 176
Instal technique, matériel outillage industriels	2 753 879	132 258		2 886 137
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 328 219	57 305		4 385 524
Matériel de transport	25 791	10 618		36 409
Matériel de bureau, mobilier	926 706	39 051		965 757
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 240 574	242 363		9 482 937

Les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	211 946	33 671	79 108	166 509
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	211 946	33 671	79 108	166 509
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	15 894			15 894
	Sur stocks et en-cours	100 399	140 297	100 399	140 297
	Sur comptes clients	33 684	512	3 222	30 974
	Autres	756 548	32 483		789 031
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	906 525	173 292	103 621	976 196
	TOTAL GENERAL	1 118 471	206 963	182 729	1 142 705

Dont dotations
et reprises

{ - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

174 480
32 483

182 729

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 30/09/2023	Dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
Matières premières, approvisionnements	35 232		35 232	40 178
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 948 420	140 297	5 808 123	5 710 271

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette approche donne des résultats proches de la méthode "Premier entré, Premier sorti".

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros

	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	189 716	46 488	143 228
Prêts			
Autres immobilisations financières	63 817		63 817
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	34 381	34 381	
Autres créances clients	428 698	428 698	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	55 008	55 008	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	162 296	162 296	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	1 409 000	623 469	785 531
Débiteurs divers	1 052 606	1 052 606	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	120 555	120 555	
TOTAL DES CREANCES	3 516 076	2 523 500	992 576

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont NJ2C SAS est la société mère.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières }	15 894			15 894
Sur stocks et en-cours	100 399	140 297	100 399	140 297
Sur comptes clients	33 684	512	3 222	30 974
Autres	756 548	32 483		789 031
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	906 525	173 292	103 621	976 196

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	68 272	68 272		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 434 404	309 601	1 014 016	110 787
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	234 964	234 964		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 037 639	5 037 639		
Personnel et comptes rattachés	1 221 680	1 221 680		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 956	582 956		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	98 106	98 106		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	299 644	299 644		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 352	5 352		
Autres dettes	118 672	118 672		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 101 690	7 976 887	1 014 016	110 787

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont NJ2C SAS est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	2 520
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	931 918
Dettes fiscales et sociales	1 830 451
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 764 888

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	370 872
Autres créances	490 965
	861 838

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	120 555	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	120 555	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	55 104 669		55 104 669
Production vendue de biens	3 161 291		3 161 291
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	918 849		918 849
TOTAL	59 184 809		59 184 809

Etat exprimé en euros

Frais accessoires d'achats

lorsqu'ils n'ont pas été enregistrés dans les comptes de charges par nature

	Ex. N	Ex. N-1
Achats de Marchandises Achats de Matières et autres Approvisionnements	1 035 537	956 221

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Remb de charges de nature salariale et annexe	8 692
Remb sur sinistres	9 218
Remn divers	15 979
TOTAL	33 889

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Opérations de régularisation diverse		73 003
Amendes et pénalités	5 450	

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- . réduction d'impôt au titre du mécénat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

1 754 900

192 056

1 562 844

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

(283 427)

48 828

(332 255)

RESULTAT COMPTABLE

1 471 473

240 884

1 230 589

(1) après retraitements fiscaux.

La réduction d'impôt pour le mécénat est imputée sur le résultat courant.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2023

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Impôts et taxes	101 521
	Participation des salariés	162 967
	Provisions pour congés payés	524 672
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		789 160

--

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

TOTAL

NEANT

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

NEANT

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		5	
	Employés		160	
	Ouvriers			
	TOTAL		183	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SACA RESTAURATION PANORAMIQUE
SCI FOIRAIL TULLE

(625 820)
601 905

99,90
99,00

(38 277)
600 349

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Engagements envers le Personnel

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 496 667 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	3.5%	2.5%
Taux d'actualisation	3.5%	2.5%
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 25% et 35% - Par catégorie	Entre 25% et 35% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	INSEE 2019	INSEE 2019
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Les engagements envers les bénéficiaires sont pris en considération sur l'ensemble de la période d'emploi

Conformément aux options offertes par la réglementation comptable, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Le coût de cet engagement de retraite est financé par des cotisations versées auprès d'une compagnie d'assurance agréée. La somme actuellement capitalisée est de 40 K€.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Sociétés Mères consolidant les comptes

30/09/2023

SAS NJ2C

PLACE DU FOIRAIL - 19000 TULLE

N° SIREN : 884125584

AC3S
Ouri SAVY
16, rue Guynemer
33320 EYSINES

AUCENTUR
Laurence VERSAILLE
19-21 rue du Commandant
Cousteau
33100 BORDEAUX

TULLE DISTRIBUTION SAS

Place du Floirail
19000 TULLE

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

TULLE DISTRIBUTION SAS

Place du Foirail
19000 TULLE

Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

AC3S
Ouri SAVY
16, rue Guynemer
33320 EYSINES

AUCENTUR
Laurence VERSAILLE
19-21 rue du Commandant
Cousteau
33100 Bordeaux

TULLE DISTRIBUTION SAS
Place du Foirail
19000 TULLE

Bordeaux, le 19 mars 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TULLE DISTRIBUTION SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'essentiel de l'actif de votre société est constitué d'un stock de marchandises d'une valeur nette de 5 808 123 euros évalué conformément à la méthode indiquée dans le paragraphe « Stocks et En-cours » à la page 25 de l'annexe. Nos travaux ont notamment porté sur l'appréciation des principes comptables suivis et des méthodes de valorisation relatives à ces stocks. Nos contrôles n'ont pas révélé d'anomalies significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AC3S

Commissaire aux comptes

Ouri SAVY

✓ Certified by  yousign

Ouri SAVY

Commissaire aux comptes,
inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes,
rattaché à la CRCC Grande
Aquitaine

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Laurence Versaille

✓ Certified by  yousign

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes,
inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC Grande
Aquitaine

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	207 827	200 107	7 720	11 007
	Fonds commercial (1)	3 562 734		3 562 734	3 562 734
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 212 845	1 209 110	3 735	6 865
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 218 070	2 886 137	331 933	416 079
	Autres immobilisations corporelles	5 579 538	5 387 690	191 848	249 353
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 104 338	15 894	1 088 444	1 083 579
	Créances rattachées à des participations	189 716		189 716	208 535
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	63 817		63 817	56 395
TOTAL (II)		15 138 884	9 698 938	5 439 945	5 594 547
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	35 232		35 232	40 178
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 948 420	140 297	5 808 123	5 710 271
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	463 078	30 974	432 104	472 126
	Autres créances	2 678 910	789 031	1 889 878	2 210 933
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 642 148		2 642 148	1 406 157
	Charges constatées d'avance	120 555		120 555	128 627
	TOTAL (III)	11 889 344	960 302	10 929 042	9 969 292
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		27 028 228	10 659 240	16 368 987	15 563 839
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				46 488	49 763
(3) dont créances à plus d'un an				785 531	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 731 815	2 731 815
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	326 599	326 599
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	273 182	273 182
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 523 847	2 329 084
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 236 589	1 223 211
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 092 032	6 883 890
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	166 509	211 946
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	166 509	211 946
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 502 676	1 743 308
	Emprunts et dettes financières divers (3)	234 964	24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 757	7 964
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 037 639	4 536 261
	Dettes fiscales et sociales	2 202 386	2 063 379
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 352	
	Autres dettes	118 672	117 068
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 110 447	8 468 003
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 368 987	15 563 839
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 236 589,28	1 223 210,73
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 976 887	7 026 011
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	68 272	2 047
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	55 104 669		55 104 669	52 115 358
	Production vendue (Biens)	3 161 291		3 161 291	3 024 694
	Production vendue (Services et Travaux)	918 849		918 849	1 006 904
	Montant net du chiffre d'affaires	59 184 809		59 184 809	56 146 956
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			26 512	30 138
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			216 618	177 506
	Autres produits			60 062	93 848
	Total des produits d'exploitation (1)			59 488 001	56 448 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			46 748 090	44 550 301
	Variation de stock			(132 805)	(300 248)
	Achats de matières et autres approvisionnements			118 230	85 032
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 817 101	4 598 150
	Impôts, taxes et versements assimilés			579 062	645 406
	Salaires et traitements			4 369 536	4 109 718
	Charges sociales du personnel			1 204 394	1 067 029
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			249 617	277 833
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			140 809	107 521
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			33 671	79 108
	Autres charges			91 861	63 953
	Total des charges d'exploitation (2)			58 219 567	55 283 802
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 268 434	1 164 645

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 268 434	1 164 645
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	528 137	479 634
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 010	22 191
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		10 000
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		551 147	511 825
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 483	62 225
	Intérêts et charges assimilées (4)	32 198	15 610
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		64 681	77 835
RESULTAT FINANCIER		486 466	433 990
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 754 900	1 598 635
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	73 003	52 023
	Sur opérations en capital		3 750
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		56 000
	Total des produits exceptionnels	73 003	111 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 450	32 548
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	5 450	32 548
RESULTAT EXCEPTIONNEL		67 553	79 225
PARTICIPATION DES SALAIRES		350 980	319 727
IMPOTS SUR LES BENEFICES		234 884	134 922
TOTAL DES PRODUITS		60 112 152	57 072 045
TOTAL DES CHARGES		58 875 563	55 848 835
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 236 589	1 223 211
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		544 022	487 771
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 368 987** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **60 112 152** euros et un total **charges** de **58 875 563** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 236 589** euros. L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **30/09/2023** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03 et des articles L123-12 et suivants du code de commerce. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes sont présentés en euros sauf indication contraire.

Méthodes comptables, changements de méthodes comptables estimations comptables, changements d'estimation et corrections d'erreurs

Aucun changement significatif de méthodes, d'estimation comptables, de correction d'erreurs ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels,
- les fonds commerciaux et droits au bail acquis,

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable, ou qui sont jugés utiles à réalisation des activités l'entité.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement ainsi que diverses autres avances de fonds effectuées, notamment auprès d'entités du mouvement E. Leclerc.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée correspondant à la consommation de avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscale) est prise en considération par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Suramortissement pour divers investissements : Cette aide fiscale est comptabilisée au fur et à mesure de l'utilisation des

Principes, Règles et Méthodes Comptables

biens concernés. Elle ne fait l'objet d'aucune actualisation ni imposition différée.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Amortissements dérogatoires

En complément de l'amortissement économique constaté en diminution de la valeur brute des actifs, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

La contrepartie des opérations constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « ..Subventions d'investissement.. » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, hors taxes, intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts, sur les sites internet, et diverses prestations réalisées par les établissements.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les produits de ces activités sont évalués pour leur contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- Les ventes de biens sont comptabilisées dès la livraison aux clients et lorsque la propriété des biens leur a été transférée ;
- Les prestations de services, telles que les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs, sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

Les avantages accordés à la clientèle des particuliers pour leurs achats au détail sous forme de bons d'achats manuels ou crédités sur leur carte de fidélité sont constatés immédiatement en réduction sur vente. L'utilisation de la carte de fidélité n'a d'effet que les sommes encaissées au jour de ladite utilisation.

Les réductions sur ventes accordées aux clients à la demande des fournisseurs dans le cadre d'un partenariat commercial sont inscrites à l'actif jusqu'à leur remboursement pour les fournisseurs.

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activités et/ou par marchés géographiques (PCG art 833-14)

Cette information n'est pas communiquée en raison des préjudices qui pourraient résulter de cette divulgation.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Effectif

Le règlement ANC 2016-07 du 4/11/2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 28 décembre 2016, a modifié les conditions d'information de l'effectif dans l'annexe aux comptes annuels en renvoyant à l'article D 123-200 du code de commerce.

Le décret 2020-101 du 7 février 2020 a modifié à nouveau les méthodes de calcul de l'effectif prévu par l'article D123-200 du code de commerce pour les exercices ouverts à compter de 7/2/2020.

Les effectifs des exercices passés n'ont pas été recalculés.

Indemnités de fin de carrière

La réglementation française prévoit divers régimes en matière d'indemnisation de la retraite pouvant être résumés en trois grandes catégories : des régimes à cotisations définies, des régimes à prestations définies, un régime d'indemnité de départ à la retraite.

Les régimes à cotisations définies

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion des plans est assurée par des organismes extérieurs pour lequel l'entité s'engage à verser des cotisations régulières.

Dans ces régimes l'obligation de l'entité consiste dans le versement périodique de cotisations à ces organismes qui se chargeront de verser ultérieurement les indemnités de retraite aux ayants droits.

L'entité a constaté en charges ces cotisations sans autres obligations ultérieures.

Les régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent les régimes d'indemnités de fin de carrière au titre desquels

Principes, Règles et Méthodes Comptables

l'entité s'est engagée à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle. L'entité n'est pas engagée dans de tels régimes.

Indemnité versée lors du départ à la retraite

La réglementation française prévoit le versement en une seule fois d'une indemnité lors du départ à la retraite. Cette indemnité est fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au jour du départ à la retraite. Elle résulte d'obligation légale autant que conventionnelle. Sauf exception, les droits ne sont définitivement acquis qu'aux salariés présents à l'âge de la retraite.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les différents tableaux suivants détaillent plus précisément la présente présentation.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	2 731 815	2 731 815	2 731 815	2 731 815	2 731 815
	Nombre d'actions ordinaires	32 139	32 139	32 139	32 139	32 139
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	53 714 242	51 206 265	51 635 742	56 146 956	59 184 809
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	1 809 973	1 520 139	2 216 157	1 990 113	2 096 304
	Impôts sur les bénéfices	222 371	111 289	634 498	134 922	234 884
	Participation des salariés	153 903	8 156	196 117	319 727	350 980
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	733 522	658 071	1 114 623	1 223 211	1 236 589
	Résultat distribué	733 522		1 092 726	1 028 448	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	45	44	43	48	47
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	23	20	35	38	38
	Dividende attribué	23		34	32	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	167	161	165	162	183
	Montant de la masse salariale	4 029 118	4 198 076	4 151 032	4 109 718	4 369 536
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 066 486	1 058 575	1 164 514	1 067 029	1 204 394

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		32 139,00	85,0000	2 731 815,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		32 139,00	85,0000	2 731 815,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2023
Capital social	2 731 815				2 731 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	326 599				326 599
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	273 182				273 182
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 329 084	194 763			2 523 847
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 223 211	(1 223 211)		1 236 589	1 236 589
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 883 890	(1 028 448)		1 236 589	7 092 032

Date de l'assemblée générale 31/03/2023

Dividendes attribués 1 028 448

¹dont dividende provenant du résultat n-1 1 028 448

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 855 442

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 855 442

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 208 141

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	3 766 594		3 966			3 770 561
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 766 594		3 966			3 770 561

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds commerciaux et de logiciels.

Concernant les fonds commerciaux, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	3 562 733	Issus de fusion
TOTAL	3 562 733	

Les éléments inscrits dans le fonds commercial sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un hypermarché (délivrée par la Commission Départementale et/ou Nationale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises.

En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds commercial est illimitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains						
Constructions sur sol propre	524 813					524 813
sur sol d'autrui	50 121					50 121
instal. agencet aménagement	637 911					637 911
Instal technique, matériel outillage industriels	3 169 958		48 111			3 218 070
Instal., agencement, aménagement divers	4 440 257		9 670			4 449 927
Matériel de transport	65 277		17 417			82 694
Matériel de bureau, mobilier	1 024 535		22 382			1 046 917
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 912 872		97 580			10 010 452

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 308 008		40 369	4 560	49 763	1 294 054
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	56 395		7 422			63 817
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 364 402		47 791	4 560	49 763	1 357 871

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêt

(Valeur nette de dépréciation)

Au regard des avis du comité d'urgence CNC 2005-J et 2007-C, les options d'activation des frais d'acquisition peuvent être exercées de manière dissociée dans le respect des règles de permanence des méthodes :

- Aux immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Aux titres de participation au sens fiscal (CGI 39-1, 5°) ;
- Aux autres immobilisations financières et VMP.

Immobilisations : Titres de participations

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir ainsi que les spécificités liées à l'activité des sociétés concernées.

Immobilisations : Autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges. Il en ressort un traitement extra comptable lors de la détermination du résultat fiscal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir ainsi que les spécificités liées à l'activité des sociétés concernées.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	192 853	7 254		200 107
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 853	7 254		200 107
Terrains				
Constructions sur sol propre	524 813			524 813
sur sol d'autrui	50 121			50 121
instal. agencement aménagement	631 045	3 131		634 176
Instal technique, matériel outillage industriels	2 753 879	132 258		2 886 137
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 328 219	57 305		4 385 524
Matériel de transport	25 791	10 618		36 409
Matériel de bureau, mobilier	926 706	39 051		965 757
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 240 574	242 363		9 482 937

Les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	211 946	33 671	79 108	166 509
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	211 946	33 671	79 108	166 509
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	15 894			15 894
	Sur stocks et en-cours	100 399	140 297	100 399	140 297
	Sur comptes clients	33 684	512	3 222	30 974
	Autres	756 548	32 483		789 031
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	906 525	173 292	103 621	976 196
	TOTAL GENERAL	1 118 471	206 963	182 729	1 142 705
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		174 480 32 483	182 729		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 30/09/2023	Dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
Matières premières, approvisionnements	35 232		35 232	40 178
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 948 420	140 297	5 808 123	5 710 271

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette approche donne des résultats proches de la méthode "Premier entré, Premier sorti".

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros

	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	189 716	46 488	143 228
Prêts			
Autres immobilisations financières	63 817		63 817
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	34 381	34 381	
Autres créances clients	428 698	428 698	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	55 008	55 008	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	162 296	162 296	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	1 409 000	623 469	785 531
Débiteurs divers	1 052 606	1 052 606	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	120 555	120 555	
TOTAL DES CREANCES	3 516 076	2 523 500	992 576

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont NJ2C SAS est la société mère.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	15 894			15 894
Sur stocks et en-cours	100 399	140 297	100 399	140 297
Sur comptes clients	33 684	512	3 222	30 974
Autres	756 548	32 483		789 031
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	906 525	173 292	103 621	976 196

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	68 272	68 272		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 434 404	309 601	1 014 016	110 787
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	234 964	234 964		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 037 639	5 037 639		
Personnel et comptes rattachés	1 221 680	1 221 680		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 956	582 956		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	98 106	98 106		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	299 644	299 644		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 352	5 352		
Autres dettes	118 672	118 672		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 101 690	7 976 887	1 014 016	110 787

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont NJ2C SAS est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	2 520
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	931 918
Dettes fiscales et sociales	1 830 451
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 764 888

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	370 872
Autres créances	490 965
	861 838

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	120 555	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	120 555	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	55 104 669		55 104 669
Production vendue de biens	3 161 291		3 161 291
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	918 849		918 849
TOTAL	59 184 809		59 184 809

Etat exprimé en **euros**

Frais accessoires d'achats

lorsqu'ils n'ont pas été enregistrés dans les comptes de charges par nature

	Ex. N	Ex. N-1
Achats de Marchandises Achats de Matières et autres Approvisionnements	1 035 537	956 221

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Remb de charges de nature salariale et annexe	8 692
Remb sur sinistres	9 218
Remn divers	15 979
TOTAL	33 889



Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Opérations de régularisation diverse		73 003
Amendes et pénalités	5 450	

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- . réduction d'impôt au titre du mécénat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

1 754 900

192 056

1 562 844

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

(283 427)

48 828

(332 255)**RESULTAT COMPTABLE****1 471 473**

240 884

1 230 589

(1) après retraitements fiscaux.

La réduction d'impôt pour le mécénat est imputée sur le résultat courant.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2023

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Impôts et taxes	101 521
	Participation des salariés	162 967
	Provisions pour congés payés	524 672
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		789 160

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		5	
	Employés		160	
	Ouvriers			
	TOTAL		183	

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**SACA RESTAURATION PANORAMIQUE
SCI FOIRAIL TULLE(625 820)
601 90599,90
99,00(38 277)
600 349**2. Participations (10 à 50 %)****B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Engagements envers le Personnel

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 496 667 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	3.5%	2.5%
Taux d'actualisation	3.5%	2.5%
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 25% et 35% - Par catégorie	Entre 25% et 35% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	INSEE 2019	INSEE 2019
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Les engagements envers les bénéficiaires sont pris en considération sur l'ensemble de la période d'emploi

Conformément aux options offertes par la réglementation comptable, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Le coût de cet engagement de retraite est financé par des cotisations versées auprès d'une compagnie d'assurance agréée. La somme actuellement capitalisée est de 40 K€.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Sociétés Mères consolidant les comptes

30/09/2023

SAS NJ2C

PLACE DU FOIRAIL - 19000 TULLE